

Les lithographies sont d'une belle exécution. Le *Mont-Saint Michel*, la *Fontaine d'Amboise à Clermont*, la *Chapelle de Murat aux environs de Bredon*, la *Vue intérieure de la cathédrale de Clermont Ferrand*, le *Château d'Aurillac*, dus aux crayons de plusieurs artistes distingués, MM. Tudot, Sagot et Holstein, sont parfaitement rendus. Une gravure au trait, d'une grande netteté et du même format in-folio, est jointe à ces livraisons ; elle représente un bas-relief du maître-autel de la chapelle de Saint-Julien, dans l'église de Brioude.

L'église de la Chaise-Dieu a fourni diverses études sur la *Danse des Morts*. Ce sujet chéri du moyen-âge, reproduit sur plusieurs travées de nos monuments religieux, et qui a exercé tour à tour les pinceaux d'Orcagna et d'Holbein, est emprunté à des fresques du XV<sup>e</sup> siècle. L'artiste a parfaitement conservé le style et même la couleur de la peinture originale. Son calque, d'une scrupuleuse fidélité, est une réduction à 0,075 pour mètre.

Nous engageons tous les amis des beaux arts et de nos antiquités nationales à souscrire à ce bel ouvrage, soit dans notre bureau, soit chez M. Desrosiers, à Moulins. On ne saurait trop encourager un dévouement si intelligent pour la science.

— On annonce que le roi vient d'accorder à M. Dardel, architecte de la ville de Lyon, la décoration de chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— M. Gilardin, procureur du roi à Lyon ; M. Desprez, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Lyon et membre du conseil-général ; M. Billiet, ancien administrateur des hôpitaux et beau-père de M. Terme, maire de Lyon ; M. Faure-Peulet, membre du conseil municipal, viennent d'être nommés chevaliers de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— M. Peysson, médecin principal de première classe à l'hôpital militaire de Lyon, vient d'être élevé au grade d'officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

— Deux découvertes intéressantes pour les archéologues viennent d'être faites, l'une dans les démolitions d'un bâtiment dépendant de l'ancien château de Quincieux, et l'autre dans celles de la rue de Bourbon. Le premier objet, se rapportant au moyen-âge, est une coulevrine qui était entièrement cachée dans l'épaisseur d'un mur ; le second est une grande amphore romaine encore remplie d'une matière qui paraît avoir été un liquide passé avec le temps à l'état solide.

— Le conseil d'administration du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon a confié à M. Seguin aîné la reconstruction du pont de la Mulatière.

D'après le dernier vote de la chambre des députés, M. Seguin vient d'arriver à Lyon pour préparer les travaux.